

Romagnat

info



5^e MARCHÉ DE NOËL de Romagnat
autour de l'Hôtel de Ville
de 9 h 30 à 13 h

Alambic
Restauration
Animations

Marché Bio
Artisanat
Commerce équitable

Samedi 14 Décembre

LA BOÎTE AUX PIÈCES
Spectacle gratuit de magie à 15 h 30
salle du cuvege du FLEP

Manifestation organisée par la Municipalité et le Comité des Fêtes de Romagnat avec l'aide du Conseil général du Puy-de-Dôme

Bulletin municipal n° 85

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie DECOMBAT
Z. I. des Pradeaux
3 rue Gambetta
63360 GERZAT



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4200 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} adjoint : MARIE-FRANÇOISE AUDET

2^e adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^e adjoint : BERNADETTE ROUX

4^e adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^e adjoint : MARIE-CHRISTINE CAPEL

6^e adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^e adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^e adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers délégués :

ALBERT ODOUARD, ANTONIO NEVES,
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,
GUY DOR, PAUL SUTEAU, CLAUDE PRADEL.

Conseillers municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
NAYMA GUERMITE, BRIGITTE PALLUT,
MARIE BRIQUET, MARIA FERREIRA,
JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,
LAURENT BRUNMUROL.



3 ÉDITO

4 ÇA S'EST PASSÉ À ROMAGNAT

6 INFORMATIONS MUNICIPALES

16 LIBRE EXPRESSION

18 INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

19 CLERMONT COMMUNAUTÉ

20 CULTURE

23 VIE ASSOCIATIVE

31 VIE SCOLAIRE



Bonjour,

Le 24 octobre 2013, le conseil municipal a donné un avis favorable au Programme Local de l'Habitat (PLH) 2104-2019, adopté par le conseil communautaire de Clermont Communauté le 13 septembre 2013.

Le PLH est un document dont la mise en œuvre permettra de :

- planifier, organiser la construction de logements neufs,
- répartir de façon équilibrée, sur l'ensemble des communes et à l'intérieur des communes, les nouveaux logements locatifs aidés pour assurer la mixité sociale et générationnelle sur tout le territoire,
- faciliter la réhabilitation du parc de logements privés et sociaux existant, en particulier la réhabilitation thermique,
- assurer un parcours résidentiel pour tous et à tous les âges sur l'ensemble de l'agglomération.

L'ensemble de ces actions se développera sur un territoire qui utilisera l'espace de façon économe, c'est à dire en occupant des terrains libres à l'intérieur des villes (les dents creuses), de façon plus dense, afin de réduire l'étalement urbain, gros consommateur de terres agricoles.

La densification raisonnée, la mixité sociale et générationnelle font partie des éléments constitutifs de la ville de demain qui devra être une ville durable. Pour cela il faut, parallèlement à l'habitat, penser à l'organisation des transports, à la mixité fonctionnelle des nouveaux quartiers en rapprochant le travail des lieux d'habitation.

C'est une vision globale de l'aménagement du territoire qui permettra ces évolutions et c'est pourquoi l'urbanisme, qui recouvre tous ces sujets, doit tendre à devenir une compétence de l'agglomération. C'est un des enjeux de la loi Duflot qui est en discussion à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Espérons que nos parlementaires sauront garder les yeux tournés vers l'avenir et résisteront aux sirènes du conservatisme.

Programme local de l'habitat, grands équipements sportifs et culturels, médiathèques, piscines, transports en commun, développement économique et donc emplois, Clermont Communauté est déjà très présent dans notre vie quotidienne et le sera encore plus avec la compétence urbanisme. Coordonner ces politiques stratégiques de l'agglomération avec les politiques de proximité traditionnelles de nos communes (social, écoles, associations, culture, sports, petite enfance) sera un des enjeux des années à venir.

Mais il est temps de vous inviter à participer le 14 décembre au traditionnel marché de Noël ! Une animation de proximité mais qui, avec la présence de produits issus du commerce équitable, est aussi une occasion de s'ouvrir sur les autres et l'extérieur. Une occasion de découvrir, d'être curieux, de chercher à comprendre le monde tout en partageant un moment de convivialité, en compagnie du Père Noël et de profiter des nombreuses animations.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Cordialement,

François Farret
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont Communauté

Ça s'est passé à Romagnat

► Effectifs scolaires

MATERNELLE JACQUES PRÉVERT		
Classes	Élèves	Professeurs
Pte section	28	M ^{me} DUFOURNAUD
Pte/Moy. section	25	M ^{me} CASTILLEUX*
Moy./Gde section	27	M ^{me} FOURNET-FAYARD
Gde section	27	M ^{me} LOPEZ
Total	107	

MATERNELLE LOUISE MICHEL		
Classes	Élèves	Professeurs
Pte/Moy. section	28	M ^{me} PHILIPPON
Moy. section	27	M ^{me} GILLET*
Moy./Gde section	26	M ^{me} MARTINS
Total	81	



ÉLÉMENTAIRE LOUISE MICHEL		
Classes	Élèves	Professeurs
CP	19	M. SINSARD
CE1	20	M ^{me} MONTEL
CE2	18	M. FUNGENZI
CM1/CM2	23	M ^{me} ROBERT
CM2	26	M. BIGAY*
Total	106	

ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT		
Classes	Élèves	Professeurs
CP	22	M ^{me} TAURISANO
CP	21	M ^{me} MONTALESCOT
CE1	25	M ^{me} MAILLOT
CE1/CE2	23	M ^{me} MROZEK
CE2	26	M ^{me} CECCHETTI*/M ^{me} FAHNAUER
CM1	27	M ^{me} LÉLOUARD
CM1/CM2	25	M. MATHIEU
CM2	27	M ^{me} LAURENT
Total	196	

PRIMAIRE BORIS VIAN À SAULZET-LE-CHAUD		
Classes	Élèves	Professeurs
Pte/Moy./Gde section/CP	25	M ^{me} MALÉO
CE1/CE2/CM1/CM2	27	M ^{me} FLECHET*
Total	52	

* Directeur(trice)

► Remise de médailles au personnel communal

3 octobre 2013



Le Maire et les récipiendaires

Trois agents municipaux décorés de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ; celle-ci récompense leur compétence professionnelle et leur dévouement au service des collectivités territoriales et des habitants.

Médailles d'argent (20 ans) pour M^{me} Catherine CAPIS et M. Thierry JAFFEUX, respectivement responsable des ressources humaines et employé dans l'équipe des services techniques sur la voirie.

Médaille de vermeil (30 ans) pour M^{me} Nicole GIRAUD, qui a fait toute sa carrière dans les écoles maternelles de Romagnat et était affectée à l'école maternelle Jacques Prévert lors de son départ en retraite le 1^{er} juillet 2006.

Les récipiendaires ont été chaleureusement félicités par le maire et les élus présents.

Ça s'est passé à Romagnat

► Après-midi festif du C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) avait invité les Romagnatois pour partager un après-midi festif et un moment de convivialité en musique. Plus de 250 personnes se sont retrouvées avec l'orchestre Laure FORESTIER pour enchaîner mazurka, valse, polka, paso-doble, slow et même danser le twist !

Promouvoir et faciliter la convivialité, le plaisir de se retrouver et partager d'agréables moments font partie des missions du C.C.A.S. pour marquer le respect et l'engagement de la commune aux cotés de ses aînés.

► Nouveau service financier

Octobre 2013



M.-C. RONDINI, C. GOYON et M. HANNOTEAUX

Dans un esprit de regroupement de compétences, et pour faire suite à une vacance de poste et un départ à la retraite, les services achats publics et comptabilité

► Exposition Romanfleuves

Pierre CROUX, auteur de l'exposition «Romanfleuves» est architecte, illustrateur et « globe-croqueur ». Il trace ses voyages depuis bientôt 20 ans d'un trait de plume rapide, coloré aux feutres aquarelles, il croque à grande rapidité tout ce qui l'entoure, l'émeut, l'étonne. Lors du vernissage de l'exposition il a présenté au public Romagnatois non seulement ses notes et croquis de croisières sur les grands fleuves : Mékong, Niger, Irrawaddy, Amazone, Zambèze, Okavango, Colorado, Danube, etc., mais également tous les carnets de voyage des 80 pays qu'il a visités.

Cette exposition a été un réel dépaysement pour les visiteurs, un enseignement pour préparer des voyages à venir et le rêve à portée du regard.

13 octobre 2013



Tous ont apprécié ce moment et s'apprêtent à noter sur leurs agendas la date de leur prochaine rencontre pour la galette des rois : dimanche 26 janvier.

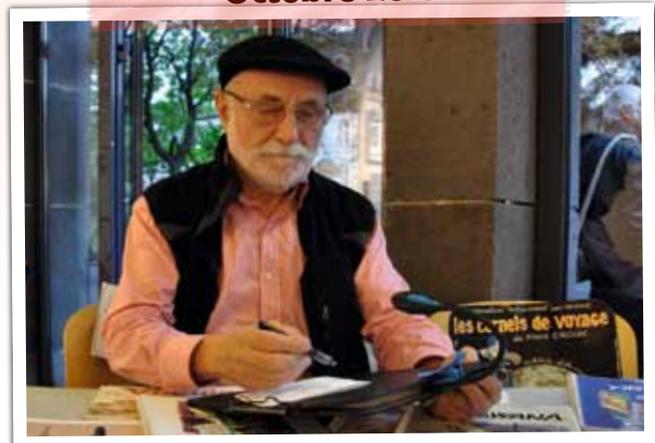
ont fusionné pour ne former qu'un seul service finances – marchés publics, et ce depuis début septembre.

Placé sous l'autorité de la direction générale des services, ce service transversal comprend trois personnes : Marie-Christine RONDINI, Clara GOYON nouvellement recrutée, et Malvina HANNOTEAUX, responsable du service.

Ces trois agents assurent l'ensemble des fonctions comptables et financières de la commune ; ils sont chargés des émissions de mandats de paiement des factures, participent à l'élaboration et à l'exécution du budget général et des budgets annexes de la ville. Ils élaborent également les dossiers de consultation des marchés publics lancés, de leur procédure à leur attribution jusqu'à leur exécution financière.

Ce redéploiement de personnel est effectué sans augmentation des effectifs totaux.

Octobre 2013



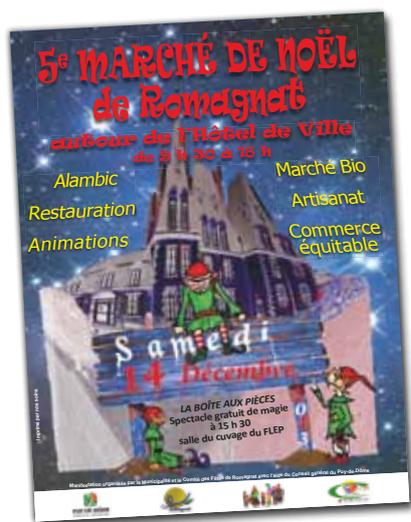
5^e MARCHÉ DE NOËL

La commission « cadre de vie » et le Comité des Fêtes de ROMAGNAT, en partenariat avec le Conseil général, vous invitent à venir participer au prochain marché de Noël qui aura lieu le

Samedi 14 décembre
de 9 h 30 à 18 h

**Salle du Conseil et cour de la Mairie (sous chapiteaux chauffés),
galerie du parc, orangerie et salle du cuvage du F.L.E.P.**

Vous y trouverez un marché bio, un marché équitable et de l'artisanat d'art ainsi que diverses animations et possibilités de restauration sur place à midi :



- l'alambic vous fera revivre un épisode du passé « village vigneron » de Romagnat et vous permettra de savourer le saucisson cuit dans le marc ;
- un duo de jongleurs en déambulation et une troupe de feu animeront la cour de la mairie et la place du 8 mai ;
- un traiteur sera là pour vous restaurer ;
- un apéritif (vin chaud) vous sera offert.

POUR LES ENFANTS :

- le père Noël sera présent toute la journée, les enfants pourront prendre place sur la calèche ;
- deux séances photos sont prévues de 10 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 15 h 30 ;
- un château gonflable et des trampolines seront à leur disposition pendant toute la durée du marché ;
- un spectacle de magie « La chasse aux pièces » sera offert aux enfants de la commune à 15 h 30 précises dans la salle du cuvage du FLEP ;
- un sculpteur/jongleur transformera les ballons en toutes sortes de formes.



Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu auprès du Comité des Fêtes au 06 81 66 87 92.

Informations municipales

Des économies liées à l'extinction de l'éclairage public



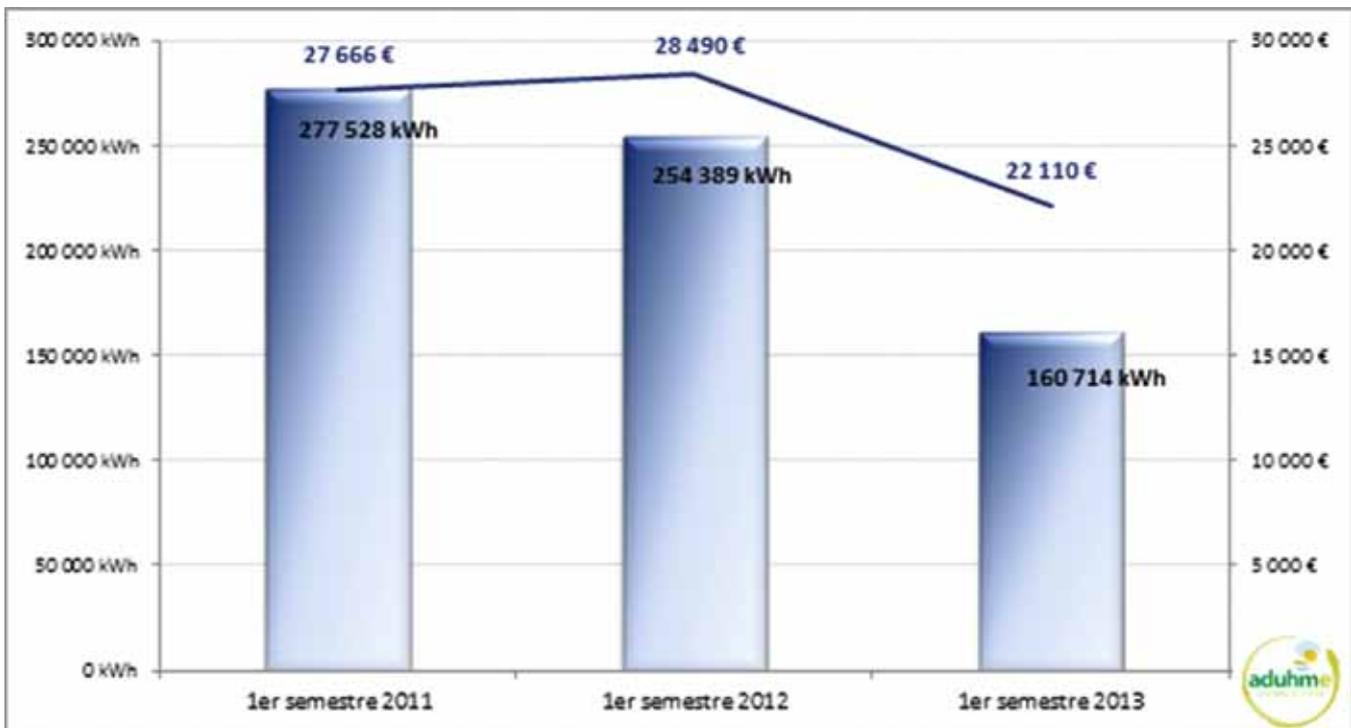
Depuis le 14 janvier 2013 la municipalité a procédé à l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit pour en diminuer le coût.

Outre l'aspect économique, il s'agit également d'amoindrir les nuisances sur l'environnement (pollution lumineuse, fragmentation des milieux naturels...).

La municipalité a été accompagnée dans la réflexion et la mise en œuvre de cette mesure

par l'Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie (ADUHME). Pour mémoire, l'éclairage public représentait, sur l'année 2011, 54 % des consommations d'électricité et 25 % de la facture énergétique globale, facture qui risquait de s'alourdir dans les années à venir avec l'augmentation du coût de l'énergie.

L'ADUHME a communiqué récemment aux élus romagnatois l'analyse comparative de la consommation par semestre. Les courbes ont été réalisées sur les mois d'été, mais elles donnent une idée des économies réalisées. Cette baisse de consommation et de coût est due au remplacement des ampoules classiques par des ampoules basse consommation dès 2012, puis à l'extinction des lumières en 2013. La diminution des dépenses représente 20 % sur le poste de l'éclairage public, malgré d'importantes hausses des coûts de l'énergie.



Pour répondre à la demande des habitants, de nouveaux aménagements ont été proposés pour l'été 2014 par M^{me} ROUX, adjointe au maire en charge de ce dossier. Les horaires d'éclairage public pourraient être modulés en été : ne plus allumer le matin du 15 mai au 15 août car la luminosité est suffisante, et à ces mêmes dates

éteindre plus tard le soir à 0 h 30 (jours de la semaine et week-end) car les usagers sortent et rentrent plus tard en été.

Une réflexion est en cours afin d'envisager une extinction de l'éclairage en milieu de nuit dans la zone de l'Artière, seul espace encore éclairé la nuit.

Informations municipales

AccPâDom'

Des bénévoles créent au sein du CCAS, un réseau d'Accompagnement pour les Personnes âgées à Domicile



Les premières bénévoles lors de la cérémonie de lancement du réseau

A boutissement d'un travail collectif initié voici deux ans, un réseau de bénévoles à domicile auprès de personnes âgées vient de voir le jour avec la signature, entre le maire et les premières bénévoles, de la Charte du bénévolat spécialement rédigée pour ce réseau et adoptée récemment par le Conseil d'administration du CCAS.

Cette charte pose les principes d'un travail en équipe et garantit que tous les bénévoles vont bien dans la même direction. C'est aussi un contrat de confiance établi avec les personnes visitées.

Ce travail collectif a pointé unanimement, parmi ses priorités, la nécessité de structurer un réseau de bénévoles afin de répondre aux demandes d'accompagnement de personnes âgées.

Si la première condition pour écouter ou visiter les personnes âgées à leur domicile et les aider à garder ce lien social indispensable repose d'abord sur le souci de la solidarité, il est apparu rapidement à ce groupe de travail qu'il était primordial de donner aux bénévoles qui voulaient s'y engager les moyens pour le faire dans les meilleures conditions.



Annie et Janine, membres du groupe de travail

« Il ne suffit pas de demander à des bénévoles de se rendre au domicile de personnes âgées, souvent isolées et n'attendant parfois rien d'autre qu'une écoute ou une attention.

Le bénévolat relationnel ne s'invente pas, aussi il est nécessaire de donner aux intervenantes les moyens de mettre en place cette écoute.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité proposer aux bénévoles du réseau des formations de qualité, renforçant les notions de respect et d'écoute appuyées sur les spécificités de la relation à la personne âgée. »

Informations municipales



Jocelyne, coordinatrice du réseau

« Le réseau des bénévoles est une réponse à l'isolement relationnel des personnes âgées. Il permet de lutter contre le sentiment de solitude et de maintenir des liens sociaux. Cette action est complémentaire de l'offre de services des professionnels qui interviennent à domicile. Travailler en équipe, c'est se donner la chance de pouvoir échanger et partager sur les problèmes rencontrés lors de visites, c'est enrichir sa propre expérience d'accompagnement. C'est aussi pouvoir assurer la continuité du service au gré des absences des bénévoles en organisant une présence régulière auprès des personnes âgées. »

Actuellement, sept bénévoles assurent des interventions à domicile suite à une demande faite au CCAS.

Afin de conférer une qualité dans cette démarche d'accompagnement, un cycle de formation élaboré avec des professionnels et axé sur la relation à la personne âgée et ses spécificités puis sur le vieillissement et ses spécificités a été proposé aux intervenantes : toutes ont répondu présentes. Le premier cycle a débuté fin novembre.



Anna, Joëlle et Martine, bénévoles qui viennent de rejoindre le réseau

« Je faisais déjà des visites à des personnes âgées toute seule dans mon coin. Pouvoir partager cette expérience avec d'autres et bénéficier d'une formation m'a tout de suite séduite. »

« Ce réseau est arrivé juste au moment où je me demandais comment j'allais pouvoir répondre à mon envie de m'engager auprès des personnes âgées et en ayant plus de temps disponible du fait de ma récente retraite. »

« Mon expérience personnelle auprès de proches m'a permis de comprendre toute l'importance de la présence et de l'écoute. J'avais envie de m'investir auprès de personnes âgées et la création d'un réseau structuré m'a permis de le réaliser. »



M. Yannick REYNARD
Responsable du Service social

« Le CCAS est chargé de recueillir les demandes des personnes âgées, de leur famille, de leur voisinage ou des professionnels et d'identifier leurs besoins. Dans un deuxième temps, il transmet les demandes à l'équipe de bénévoles qui gère l'organisation des visites à domicile. »

Le rôle du CCAS est également d'assurer le lien entre les bénévoles et les personnes visitées, les familles ou les professionnels intervenant à domicile et d'organiser des formations pour les bénévoles. »

Comment me renseigner sur *AccPâDom'* ?
En contactant le Lieu d'Information Senior du CCAS

☎ 04 73 62 79 79

Le rapport du travail de groupe pour la réalisation de ce réseau et la charte définissant la mission des bénévoles sont téléchargeables sur le site municipal.

Informations municipales

Nuisances liées aux pigeons dans le Bourg

Données générales sur les pigeons des villes

On recense trois espèces différentes de pigeons :

- pigeon biset (*Colomba Livia*) de loin le plus courant ; représentant 90 % des effectifs ;
- pigeon ramier ou palombe (*Colombus palumbus*) : plus gros ; 9 % des effectifs ;
- pigeon colombin (*Colomba oenas*) : largement minoritaire avec 1 % des effectifs.

Durée moyenne de vie : 6 à 10 ans (3 à 4 ans dans les grandes agglomérations).

Effectifs : très difficile à estimer. À titre indicatif la population de pigeons de Paris est estimée entre 80 et 100 000 individus (un pigeon pour 25 habitants).

Lieux de nidification du biset en ville :

anfractuosités, rebords de bâtiments, toitures, ruines...

Une forte prolificité à l'origine des surpopulations : un couple produit 6 à 7 nichées de deux pigeonceaux par an. Les jeunes sont aptes à se reproduire à l'âge de 4 à 6 mois.

Il s'alimente surtout de graines, mais ne dédaigne pas le pain, le maïs soufflé et les frites en milieu urbain. Le pigeon biset est un granivore.



Problèmes générés par les pigeons

Le pigeon de ville et principalement le biset, est responsable de nombreux maux et nuisances :

- émission de fientes (odeurs) et de particules allergènes ;
- transport et transmission de maladies (bactéries, parasites, virus, dont a priori rarement celui de la grippe aviaire).

Les principales maladies connues concernant les pigeons sont : la chlamydie, la paramyxovirose, la salmonellose, la grippe.

- ses nids sont réputés attirer rats et insectes, lesquels pourraient également transmettre des maladies ;
- nuisances sonores sur les toits des habitations ;
- dégradation des monuments et des maisons par l'acidité des fientes et la salissure.



La réglementation : le règlement sanitaire départemental

Deux articles du règlement sanitaire départemental concernent les animaux et notamment les pigeons :

- Article 26 : Présence d'animaux dans les habitations, leurs dépendances, leurs abords et les locaux communs

Sans préjudice de l'application de la réglementation en vigueur, il est interdit d'élever et d'entretenir dans l'intérieur des habitations, leurs dépendances et leurs abords, et de laisser stationner dans les locaux communs des animaux de toutes espèces dont le nombre ou le comportement ou l'état de santé pourraient porter atteinte à la sécurité ou à la salubrité des habitations ou de leur voisinage.

Il est de même interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage.

Sans préjudice des dispositions réglementaires les concernant, les installations renfermant des animaux vivants, notamment les clapiers, poulaillers et pigeonniers doivent être maintenus constamment en bon état de propreté et d'entretien. Ils sont désinfectés et désinsectisés aussi souvent qu'il est nécessaire ; les fumiers doivent être évacués en tant que de besoin pour ne pas incommoder le voisinage.



- Article 120 : Jets de nourriture aux animaux. Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de créer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

Les actions locales

Les habitants du centre bourg de Romagnat nous ont alertés sur les nuisances importantes engendrées par les pigeons dans cette zone.

Pour réguler une population de pigeons, il est important tout d'abord :

- de ne pas les attirer avec de la nourriture, qu'elle leur soit directement donnée ou qu'ils aient accès à des poulaillers, clapiers...
- de ne pas faciliter leur nidification (anfractuosités, ruines...)

Ensuite la municipalité a pris contact avec une société spécialisée sur la régulation des populations de pigeons pour trouver les solutions les mieux adaptées à la problématique du centre bourg de Romagnat :

- capture des pigeons grâce à une cage de reprise : il s'agit de mettre en place une cage dans un endroit stratégique (toit-terrace public). Une dizaine de pigeons est installée à l'intérieur de la cage, ce sont les appelants

qui par leur présence vont attirer leurs congénères. Par un système de sas, les pigeons peuvent entrer mais ne peuvent pas sortir. Cette cage contient des graines et de l'eau en quantité suffisante, un technicien spécialisé procède à des interventions régulières (ce matériel a reçu un avis favorable de la part des services ministériels compétents de la santé et de la Protection Animale). Les pigeons ainsi capturés sont soit stérilisés et relâchés, soit euthanasiés (toutes ces opérations sont effectuées par des personnels spécialisés).

La diminution de la population de pigeons doit être progressive, ceci afin d'éviter de créer une niche écologique qui risquerait d'attirer d'autres espèces plus nuisibles (Choucas...).

Une cage de capture pourrait être disposée à Romagnat en début d'hiver et début de printemps.

- la construction ou réhabilitation d'un pigeonnier peut dans un deuxième temps être envisagée. C'est une solution écologique et durable pour redéfinir la place du pigeon dans la ville ; il permet de réduire la population par la stérilisation des œufs, de déplacer les colonies qui ne souilleront plus les bâtiments, de surveiller l'état sanitaire des oiseaux, de limiter le nourrissage incontrôlé en éduquant les usagers.

Informations municipales

Signature d'une convention de partenariat

VILLES PARTENAIRES



Le 9 octobre, les élus des communes de Gerzat, Pont-du-Château et Romagnat ont scellé une entente déjà en vigueur depuis plusieurs années pour améliorer l'organisation de leurs saisons culturelles.

Ce partenariat veut valoriser la complémentarité des actions dans le paysage culturel local d'une part et participer à la cohérence et à la meilleure lisibilité de l'offre culturelle sur l'agglomération d'autre part.

Les communes s'engagent ainsi :

→ à élaborer leurs programmations de manière concertée :

- en évitant d'être en concurrence sur les mêmes dates ;
- en collaborant pour la mise en place de tournées ;
- en convenant ponctuellement, au profit de l'une d'entre elles, d'accords d'exclusivité sur certains artistes (« têtes d'affiche ») ;
- en partageant l'expérience des spectacles et artistes reçus, en étant force de proposition et en apportant des éclairages sur les aspects administratifs, organisationnels ;
- ...

→ à favoriser la circulation des publics entre elles :

- par une politique tarifaire incitative (tout abonné de l'une des saisons bénéficiant du tarif réduit dans les deux autres) ;
- par l'organisation d'échanges, de déplacements, de spectacles « hors les murs » chez les deux autres partenaires ;
- ...

→ à s'apporter ponctuellement un soutien logistique :

- prêt de matériel en particulier

→ à relayer scrupuleusement l'information et les supports de communication des saisons partenaires :

- diffusion de tous supports (papier ou numérique) par tous moyens.

Les programmeurs restent autonomes dans la conception et la conduite de la politique culturelle locale, ils peuvent établir d'autres collaborations avec les partenaires de leur choix.



de gauche à droite :

Au premier plan, MM. M. MARCHADIER, P. PERRIN et F. RITROVATO, adjoints à la vie culturelle de Gerzat, Pont-du-Château et Romagnat.

Au second plan, M^{me} L. PLASSAIS, MM. F. DURAND, F. AUMAITRE et C. LEGAY, responsables des services culturels des villes partenaires.

Fermeture provisoire de l'église d'Opme

Par arrêté municipal, le maire, responsable de la sécurité dans les lieux publics, a fait fermer provisoirement l'église d'Opme.

Le plafond en plâtre d'une des chapelles est tombé et des fissures conséquentes sont apparues dans l'édifice, présentant un danger pour les fidèles et les visiteurs de ce lieu inscrit aux monuments historiques par un arrêté du 17 juin 1959.

Cette fermeture pourrait s'avérer un peu longue, car tous les travaux (intérieur et extérieur) sur de tels édifices doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire. Le projet de réfection doit être confié à un architecte et validé par le représentant des services territoriaux de l'architecture et du patrimoine. Les travaux feront ensuite l'objet d'une inscription budgétaire sur une ou plusieurs années, suivant leur montant.

Les statues et des objets de culte datant du XVII^e siècle qui sont dans les deux chapelles latérales sont également classés. Leur mise en sécurité se fera avec l'accord du responsable de la commission diocésaine d'art sacré et de la responsable de la conservation des antiquités et objets d'art de la DRAC dont les modalités ont été définies lors d'une réunion le 19 novembre.

Les responsables de la paroisse Saint-Verny du Val d'Artière accompagnent les services municipaux dans cette opération de sauvegarde et dans la constitution du dossier nécessaire pour la réouverture de l'église.



Agenda 2014

Le nouvel agenda de la ville, sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant décembre. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez vous le procurer en Mairie et dans les points de distribution habituels (médiathèque, Centre Social du C.C.A.S., FLEP, La Poste, etc.)

Informations municipales

Villes et villages fleuris

CANDIDATURE AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE L'EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE ET DU FLEURISSEMENT – NOVEMBRE 2013



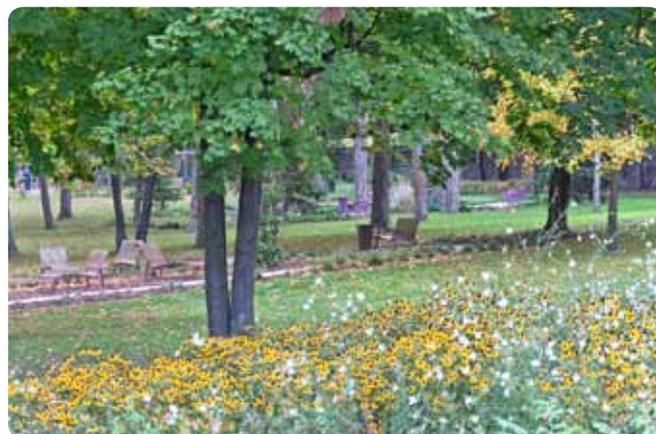
Le Conseil Général du Puy-de-Dôme et le Président du jury du Concours départemental de l'embellissement du cadre de vie et du fleurissement ont informé le maire de Romagnat de l'obtention du Premier Prix départemental du Fleurissement avec présentation de la candidature de la commune au niveau régional du concours en vue de l'octroi du label « Villes et Villages Fleuris ».

Organisée par le service Tourisme du Conseil général du Puy de Dôme, l'étape départementale du concours a ainsi permis de récompenser les efforts engagés par la ville de Romagnat en faveur de la mise en valeur du patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et à l'accueil de nouvelle population.

En effet, il convient de rappeler que la commune de Romagnat s'est engagée dans des travaux importants d'amélioration de son cœur de ville dans lesquels la rénovation du parc a constitué le point fort de toutes les interventions publiques. Inscrite depuis plusieurs années dans ce concours départemental, la commune de Romagnat a été honorée du Premier Prix départemental en 2012.

S'engageant, à nouveau, au printemps 2013 dans cette compétition, les élus et les agents du service espaces verts aspiraient à voir la commune proposée à la candidature au Label « Villes et Villages Fleuris » qui est attribué par le niveau régional du concours.

La décision prise par les responsables du concours Villes et Villages Fleuris au niveau départemental vient confirmer aux élus de Romagnat et aux agents des services espaces verts et propreté que leurs efforts sont reconnus et récompensés. C'est avec fierté que la ville de Romagnat reçoit la distinction départementale en étant consciente que les efforts engagés depuis trois ans doivent être poursuivis car il s'agit d'une étape. La candidature de la ville de Romagnat au label « Villes et Villages Fleuris » fera l'objet d'une expertise par le jury régional durant l'été 2014.



Les élus et les services municipaux vont, durant la période hivernale, travailler avec constance à l'embellissement paysager et floral de Romagnat pour satisfaire aux critères d'évaluation qui sont examinés par le jury régional du concours et président à l'octroi de ce label d'excellence traduit par la Première Fleur espérée.

Travaux

Travaux du centre Bourg



Rue du Nord

La Municipalité a fait procéder à des travaux rue du Nord, comprenant la reprise totale de l'assainissement avec notamment la création d'un réseau de récupération des eaux pluviales parallèlement au réseau d'eaux usées existant, de la réfection de la chaussée et de l'enfouissement des réseaux secs (basse tension, téléphonique et éclairage public).

Les coûts estimés pour les opérations de voirie, d'assainissement et d'enfouissement de réseaux sont de l'ordre de 108 000 € TTC.

La réalisation de ces travaux occasionnera une perturbation de la circulation des véhicules et des piétons durant au moins encore 2 semaines. Les riverains sont par conséquent invités à faire preuve de vigilance compte tenu des risques, malgré les efforts des entreprises et de la collectivité pour sécuriser ce chantier.

Réfection de la toiture de l'orangerie

Situé dans la cour de la mairie, en face de la galerie d'exposition du Parc, le bâtiment communal, appelé « l'orangerie », nécessitait une réfection de toiture. Cette bâtisse est bien connue des nombreux participants au marché de Noël et des fervents AMAPIens qui se retrouvent tous les mardis soir. Les travaux ont été planifiés de fin octobre à début novembre. Ils comprennent notamment le remplacement des ardoises existantes par des tuiles en terre cuite, le traitement, la révision et la reprise de la planimétrie de la charpente, pour un coût total de 17 752 € TTC.



L'orangerie

Extension du cimetière du Bon repos

Les travaux nécessaires à la réalisation de l'extension du cimetière ont été planifiés sur trois ans ; une première tranche sera effectuée d'ici fin 2013, pour un montant de l'ordre de 25 000 € TTC, complétée en 2014 puis en 2015 par deux autres tranches, pour un montant global de l'ordre de 80 000 € TTC.



Cimetière du Bon repos

❖ Plan Local de l'Habitat (PLH) 2014 - 2019

A été approuvé lors de la délibération du conseil de Clermont Communauté du 13 septembre 2013 par « 48 voix pour et 13 abstentions ».

Quelques éléments marquants (non exhaustifs) de ce plan :

- Par décret du 24/07/2013 (loi Duflot), les communes de Clermont Communauté de plus de 3 500 habitants sont soumises aux **25 % de logements sociaux au lieu de 20 %** jusqu'à présent. De plus, les communes qui ne respecteront pas le rythme de rattrapage **verront le montant des pénalités quintupler.**
- D'ici 2030, le Grand Clermont (108 communes, 414 000 habitants) vise **50 000 habitants supplémentaires** (+ 12 %) et des productions de logements ciblées sur le cœur métropolitain, dont Romagnat.
- **Clermont Communauté veut produire 15 254 logements dont 4 578 logements locatifs sociaux** sur la durée du PLH (Romagnat : 380 logements dont 233 locatifs sociaux) avec une maîtrise du foncier qui le limitera en moyenne par logement :
 - ✓ 130 m² dans le cœur métropolitain (dont Romagnat)
 - ✓ 700 m² dans les territoires périurbains
- Une volonté affichée vers la rénovation et la réhabilitation de logements anciens

Bien sûr, ce ne sont là que quelques éléments dont certains sont sans doute utopiques, d'autres de bon sens, à condition qu'ils se réalisent ?

❖ *Rappelons-nous, c'était le 2 novembre 2010... triste anniversaire*

...le jour de la fête des Morts, la pelleteuse entrait en action pour la destruction du calvaire ossuaire. La très grande majorité des ossements ira en décharge publique ou en remblai, quelques-uns au cimetière où on nous promettait un aménagement et la pose d'une plaque. Qu'en est-il aujourd'hui ?



Notre groupe vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année

Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Martine **ARNAL**,
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-Hélène **DAUPLAT**, Laurent **BRUNMUROL**

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

Vivre ensemble à Romagnat

Un des défis que, comme toutes les villes de France, va devoir relever Romagnat, c'est sans doute la construction d'un meilleur « **vivre ensemble** » où chacun puisse trouver sa juste place, quelle que soit sa situation sociale. Notre attention doit d'abord porter sur tous ceux qui, plus fragiles parce que socialement affaiblis et donc plus facilement stigmatisables, sont, pour de multiples raisons, restés sur le bord de la route de la croissance. Cette fragilité atteint également massivement ceux que l'âge conduit à la solitude et au repli social, parce que notre société n'a plus le courage de les regarder pour ce qu'ils sont.

Ce serait trop simple de laisser aux autres villes le soin d'ouvrir l'offre de logement à des prix accessibles, souvent première issue de secours, pour sortir du gouffre dans lequel se tiennent ceux qu'une société sans merci est tentée d'oublier.

Ce serait trop simple de continuer à regarder le vieillissement et le handicap sous le seul angle de la dépendance et de la réparation. Non, vieillesse et handicap ne sont pas des maladies contagieuses, et nous avons à mettre en œuvre, à Romagnat comme ailleurs, tous les **réseaux locaux de la solidarité intergénérationnelle** pour les accompagner. De l'avis général, ces réseaux sont les plus sûrs alliés pour éviter l'installation de la dépendance, et permettre aux « vieux » de dérouler le plus longtemps possible à leur domicile leur digne vie, dans le respect et l'attention qu'ils méritent.

Ce serait trop simple de détourner la tête au passage du train du social en se disant que d'autres vont bien s'occuper de nous le faire oublier, ou alors que ce n'est pas le moment. Faire société n'est pas une affaire de professionnels : cela se passe d'abord dans notre rue, notre quartier, avec nos voisins.

Chaque Romagnatois est donc attendu pour prendre, à sa place et dans tous les domaines, sa part à l'amélioration de notre ville, à la recherche de solutions permettant de la rendre plus solidaire et de répondre avec réalisme à ses défis sociaux d'aujourd'hui et de demain. C'est là que bat, pour nous, le cœur de la politique municipale.

Au moment de clore sur cette page, l'expression politique de notre groupe majoritaire municipal pour ce mandat 2008-2014, nous laisserons à chaque Romagnatois le soin de faire lui-même l'inventaire des six années que nous venons de passer au service de la commune. Nous tenons néanmoins à vous confier ici les deux mots qui nous animent en écrivant ce billet : **humilité** et **fierté**.

Humilité d'abord. Faut-il nous en excuser, nous avons le sentiment d'être demeurés, encore aujourd'hui, les mêmes que ceux à qui vous aviez décidé en 2008 de confier les clés de votre ville : des hommes et des femmes de la vie de tous les jours, juste passionnés par leur ville. Quelles que soient nos imperfections dans la conduite de ce mandat, nous n'avons pas plus de difficulté aujourd'hui qu'hier à nous regarder bien en face dans le miroir.

Fierté ensuite. Cette humilité ne nous empêche pas de distinguer aussi, dans ce même miroir, le changement engagé dans la ville et la satisfaction de rencontrer des Romagnatois, eux-aussi un peu plus fiers de la trouver empreinte d'un nouveau dynamisme. Ces clins d'œil sympathiques suffisent à atténuer toutes les engueulades, voire même bien pire, qui ont aussi pu nous accompagner au long de toutes ces années.

Une ville où il fasse bon « **vivre ensemble** » : tel est notre vœu pour Romagnat.

Paul SUTEAU

*Président du groupe majoritaire
« Romagnat avec vous »*

Informations municipales

État civil de la commune (du 1^{er} mai 2013 au 31 octobre 2013)

Deux fois par an, nous publions les naissances, les mariages et les décès qui concernent la population de la commune.

NAISSANCES

AHMED Léo Jean-Pierre Madani	DE MATOS Kélya	LANDUCCI Tino Jean-Pierre Didier	SOUBRIER Liam
ATTOUMANI Kayliah	DE SOUSA Thiago	MAS Basile	SOUSA Mina Fatima Keria
BEL Léna Christine Marguerite	FORÊT Victor	MONDON ANDRÉ Roman	STEPHANE Lucas Jacky Claude
BLANC Cyrielle Marie Andrée	GATT Lola Anne-Marie	REYNIER-GEISSLER Lylou Nilla Jeanne	VAQUIER Emile Issam
BOBY Johan Marc Michel	JURBERT Zoé Juliette	SIAPO Dayan Nichy Wenine	KUTSENKO Serena Mariana Clarisse

MARIAGES

ALEXANDRE Marc Michel	et DUPUIS Véronique Laetitia	LE GUILY John Yann	et BOST Cindy Line Danielle
BAZIN Julien Pierre Jean	et SERRE-BOYER Emilie Martine	LECOURT Thomas François	et DESSEAUVE Sophie Anne-Marie
BET Alexandre Jean-Pascal	et FOURNIER Segolen -Aurore	MARTIN Simon	et DELL ISOLA Claire Alice
BOURDIE Stéphane Théophile Lucien	et DESLANDES Amandine Jennifer	NOURA Abdelkader	et AKKA Lynda
BRAGA Cédric Damien	et MEDDOUR Adeline Micheline Marinette	OUDIN Guillaume Pierre	et DOOLAE GHE Michèle Gilberte Odile
FERREIRA José	et BOUTTET Stéphanie	PENIDE Jean-Marc Thierry	et RESSOT Audrey Mélanie
GOMES David	et MARTINS CARDOSO Catia Priscila	SANITAS Jean-Louis Antoine André	et HAYNE Monique
JOUBE Philippe Jean- Claude	et FOURNET-FAYAS Aurélie Gaëlle	STAMANE Nicolas Julien	et DESVIGNE Emilie Louise Martine
LAIGLE-CHAPUY Yann	et RÖCK Andrea Barbara	ZINE EDDINE Samir	et AMZAL Aïcha

DÉCÈS

ARCHAMBAULT Jean-Bernard	GAZEL Jeanne Marie Thérèse épouse CHAPPEL
AUPIAIS Simone Denise Françoise épouse BRUNEL	GIDON Noël Jules Louis
BELLE DENT Alphonse Jacques Albert	GRANERO Marie épouse KANCLERZ
BELLERT Madeleine Raymonde épouse ANDAN	HORIOT Marguerite Eugénie épouse BROCC
BESSON Cyrille Maurice	LAVEDRINE Paule Jeannine épouse DAVID
BOURDIER Jeanne Alphonsine Marie épouse COUSSAN	LE MESCAM Alain Roger
CAPUTO Giovanni	MANCEAU Gilberte Eugénie Marie épouse ROUGÉ
CELLIER Marie-Louise Paulette épouse DESMARTIN	MANDON Germaine Marceline Anna épouse DOMAS
CHABAUD Yvette Berthe épouse BONNEL	MATEOS Mariano
CHANAL Louise Marie Thérèse épouse PERROT	MECHIN Solange Marie épouse DA SILVA MACEDO
COURNOL Germaine Marie Françoise Bernadette épouse GASSE	MÉNARD Jean René Yves
DUCLAUX André Jean	MORLET Christian Claude Paul Roger
DUMAY Jacqueline épouse SERVAJEAN	PREVOST Jean Claude
FERNANDEZ Maria del Carmen épouse FERNANDEZ-DE-HEREDIA	ROCHE Gaston François Auguste
FERREIRA ANTUNES Maria Do Céu épouse CORREIA FERREIRA	STOICAN Ionut
FILIOL Ginette Madeleine épouse THAVE	VALERIANO Marie Pascaline épouse TOURNAIRE
GAUTHIER Colette Cécile Marguerite épouse BOSC	VIVIER Armandine Augustine épouse AUBIGNAT

Médiathèque communautaire Arsène Boulay

Rentrée littéraire à la Médiathèque Arsène Boulay le 3 octobre dernier

Temps fort éditorial, la rentrée littéraire réserve toujours son lot de surprises : Rachel DUFOUR et Monique JOUVANCY de la compagnie *Lectures à la carte* ont présenté leur choix de dix coups de cœur.



Après une brève présentation de l'auteur, la lecture de quelques chapitres soigneusement sélectionnés a su aiguïser notre appétit et aiguïler les lecteurs parfois indécis.

Si vous le souhaitez, vous pouvez emprunter gratuitement une liseuse et télécharger des romans.

Avertissement : en France, les droits d'auteurs étant protégés 70 ans après la mort des écrivains, les livres paraissant actuellement ne sont pas gratuits car non libres de droits, de nombreux éditeurs proposent en plus de l'édition papier, une version numérique des nouveautés à un prix légèrement inférieur.

Le 8^e Prix des Bébés lecteurs est sur les rails

Chaque mardi matin de 10 heures à 11 heures, Christine propose des lectures pour les tout-petits, occasion à ne pas rater pour découvrir de nouveaux albums.

La littérature pour la jeunesse est-elle sexiste ?

Pour nous aider à répondre à cette question la Médiathèque départementale 63 nous a prêté une sélection de livres : un travail mené les derniers mois de cette année avec plusieurs classes des groupes scolaires permettra de sensibiliser les jeunes à la problématique toujours d'actualité de la parité fille-garçon.



Et si les filles et les garçons naissaient dans les choux-fleurs ?

Albums perchés

Lecture-spectacle par la compagnie *Acteurs, Pupitres et C^{ie}*, **mercredi 20 novembre à 16h30** pour jeune public 3-7 ans

Annonce en avant première

Jeudi 3 avril de 14h30 à 16h30, rencontre-débat avec l'écrivain régional Patrick MASINI, auteur de *Une vie de rechange* en présence des élèves du Lycée des Métiers Vercingétorix et des lecteurs intéressés nous aborderons la question de la vie via les avancées médicales et technologiques, une réflexion sur les problèmes éthiques, juridiques et philosophiques que peut poser le don d'organes.

Contact :
bibliotheque.romagnat@agglo-clermont.fr
Tél. : 04 73 98 36 38

Pour toutes les autres programmations, consultez l'agenda culturel des bibliothèques pour le premier trimestre 2014, disponible dans les Bibliothèques du Réseau lecture agglomération et sur www.bibliotheques-clermontcommunaute.net.

Spectacles vivants

POURQUOI J'AI MANGÉ MON PÈRE

d'après Roy LEWIS

Théâtre de l'Aiguillon

Samedi 7 décembre à 20h30
Salle des fêtes André Raynoird

A travers les relations d'un père et de son fils, cette fresque revisite la transmission du savoir, l'écologie, le rôle de la femme et de la famille, et l'éternel combat entre progressistes et réactionnaires. Un spectacle solo hilarant !



© Théâtre de l'Aiguillon



© Marcella BARBIERI

TE DIRE

Nathalie KRAJCIK - Agence Les Singuliers

Samedi 18 janvier à 20h30
Salle des fêtes André Raynoird

Racontés au plus près de leur peau comme dans l'intimité miraculeuse d'un petit bal perdu, ces récits d'amour nous font sourire et nous réveillent.

L'ALBERTMONDIALISTE

Albert MESLAY

Jeudi 13 février à 20h30
Salle des fêtes André Raynoird

Cet hurluberlu donne son opinion sur tout et même sur des sujets qu'il ne connaît pas, « le droit de se tromper est un privilège qui ne doit pas être réservé qu'aux experts ».



© Albert MESLAY



© Thomas CARRAGE

FOU NORMAL

Topick

Vendredi 14 février à 20h30
Salle des fêtes André Raynoird

Alliant humour visuel et verbe espiègle, Topick vous embarquera dans son univers rocambolesque dans lequel une action, même anodine, devient un véritable défi ! Des sketches sur le fil du rasoir où vous verrez que vous n'avez pas encore tout vu.

ÇA Y EST J'SUIS GRANDE !

Cécile GIROUD

Samedi 15 février à 20h30
Salle des fêtes André Raynoird

Un spectacle drôle, intelligent et émouvant. Auteur, comédienne, chanteuse et pianiste, elle passe avec aisance du rire aux larmes, de la comédie au chant, du plateau au piano et vous embarque dans son monde.



© David DESALEUX

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DES EXPOSITIONS ET SPECTACLES DE LA SAISON SUR LA PLAQUETTE



© Françoise CHAPUT

CONCERT

Orchestre Symphonique des Dômes

Dimanche 23 février à 17h30
Salle des fêtes André Raynoird

L'Orchestre Symphonique des Dômes, fêtera en 2014, 30 ans de vie associative au service de la musique symphonique mais aussi les 60 printemps de son fondateur et directeur musical. Un spectacle d'éclats aux couleurs festives.

CONCERT

La Mal Coiffée

Samedi 22 mars à 20h30
Salle des fêtes André Raynoird

La Mal Coiffée, c'est d'abord un souffle. Celui de cinq voix féminines, messagères d'une langue qui claque : l'occitan. Puisant dans le chant populaire languedocien, La Mal Coiffée en tire un son unique, empreint d'une pulsation charnelle.



© Nicolas FAURE



TÊTE EN L'AIR

d'après le projet Moi et Émilie

Collectif Dynamo

Jeudi 10 avril à 16h
Parc de Tocqueville

Performance chorégraphique et musicale psychédélique, funk et rock'ambulesque. Comme une invitation à danser ! Maud et Emilie, deux amies d'enfance, se retrouvent.

OULALA OPUS 1

Collectif Dynamo

Vendredi 11 avril à 20h30
Salle des fêtes André Raynoird

Quatre femmes armées d'un mange-disque, d'un gramophone, de vinyles... Un brin espiègles, engagées, décalées, remontées, elles viennent danser jusqu'à perdre haleine...

Un morceau qui avance, se déchaîne, explose sans jamais reprendre son souffle.



© Eric CHEVALIER

OULALA OPUS 2

Collectif Dynamo

Samedi 12 avril à 20h30
Salle des fêtes André Raynoird

Un morceau de musique comme un compte à rebours, un appel, un prêche, des femmes, des corps, des trentenaires de notre époque qui questionnent, qui répondent avec l'urgence de dire !

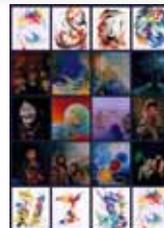
Des va-et-vient de la musique aux corps !

Expositions

Exposition KALEIDOSCOPE
(huiles, acryliques, aquarelles... trente années de peinture)

Marie-Hélène BLONDEL

du 17 au 28 décembre (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)



Exposition ENCRAGES ARCHÉOGRAPHIQUES

Ziv (Yves GOGUELY)

du 8 janvier au 1^{er} février (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Exposition RYTH'M AND COLOR

Florence FEYDEL

du 11 au 28 février (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)



Exposition

Catherine CHANTELOUBE

du 4 avril au 2 mai (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Atelier Théâtral Riomois

L'ATR lit « A MON FANTÔME » de Eva Abdoul-Khadjieva

Mardi 28 janvier à 20h30, salle du Conseil municipal



Chaque année l'ATR célèbre la « Journée internationale des droits de la femme » par la lecture d'un texte dont l'auteur est le plus souvent et précisément une femme, comme Florence Aubenas (2010) ou Annie Ernaux (2011).

Cette année le texte choisi est celui d'une jeune tchéchène de 22 ans, Eva Abdoul KHADJIEVA, émigrée, vivant à Paris après ses études en France.

Son livre est un témoignage de sa vie d'enfant dans son pays en guerre et le récit de la fuite de la famille vers la France... « Je pense que le paradis se trouvait sur ces terres avant la guerre, écrit-elle dès les premières pages du livre, mais je ne m'en souviens pas. Ce dont je me souviens c'est que c'était une boucherie... ».

Ce récit poignant est aussi une quête d'identité. « J'ai voulu régler son compte à un passé douloureux » écrit-elle pour conclure.

Dans ce récit écrit le plus souvent à la première personne mais aussi comme si elle parlait d'une autre, Eva s'adresse au lecteur qui devient selon ses propres termes « le confident ».

L'Atelier Théâtral Riomois aura la double responsabilité de faire découvrir ou redécouvrir ce pays martyrisé mais aussi et de la première œuvre d'une jeune auteure venue d'ailleurs.

Renseignements au 06 86 025 997

Romagnat Tennis Club



Côté courts

Les Raquettes FFT : l'aventure continue à Arcachon les 19 et 20 octobre.

Romagnat Tennis Club termine à la 3^e place !!!

1 500 équipes ont participé aux diverses phases qualificatives en 2013 dans toute la France. Les 19 et 20 octobre, les 8 meilleures d'entre elles se sont affrontées sous le soleil d'Arcachon.

Une première pour l'Auvergne : l'équipe du club de Romagnat, classée 2^e aux inter-régions de Vichy avait obtenu son billet pour la phase finale.

L'équipe composée de Lisette FÉLIX (capitaine), Catherine DE LA VAISSIÈRE, Garance LOPITAUX, Karine CHALIER et coachée par Florence LARTIGES a terminé à la très honorable 3^e place. (1^{re} : TC Chatou, Yvelines, 2^e TIR ASCBB Paris)

Félicitations aux joueuses du Romagnat TC qui sont allées au bout de l'aventure et ont défendu les couleurs de l'Auvergne au plus haut niveau.

Un grand merci aux supporters qui avaient fait le déplacement !!



Les joueuses du Romagnat TC en présence de Jean GACHASSIN président de la F.F.T.

Côté compétitions...

La saison 2013 s'est à peine clôturée, par un tournoi NC - 4^e série par poule qui a donné pleine satisfaction à tous les compétiteurs, que déjà la saison 2014 est bien lancée...

En effet, depuis début octobre ce sont une dizaine d'équipes senior plus et jeunes qui sont inscrites dans les rencontres par équipe à la recherche de nouveaux succès.

Les classements nouveaux sont arrivés !!!!

Les nouveaux classements viennent de sortir et ont de quoi donner satisfaction aux entraîneurs du club avec 50 femmes et 66 hommes classés...

Une mention toute particulière au Centre d'entraînement dont les résultats plus que probants laissent augurer un bon cru pour 2014.

Tournoi d'hiver

Comme chaque année le RTC organise son tournoi d'hiver. Cette année les matchs se disputeront du 20 février au 9 mars 2014. Venez nombreux ! Inscriptions par mail : tournois.rtc@free.fr

Vie du club

Fort du succès rencontré l'an dernier, le RTC renouvelle sa formule « AFTER TENNIS » en invitant régulièrement ses adhérents à partager un moment de convivialité. Les dates seront affichées sur le site Internet.

Les inscriptions sont possibles toute l'année :
Tél. : 04 73 61 14 62.
Retrouvez les événements et faits marquants du RTC en cliquant sur le lien :

<http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club>

Vie associative

ASR Plongée



L' ASR Plongée a fait sa traditionnelle sortie d'automne qui s'est déroulée cette année à Marseille les 5 et 6 octobre 2013.



Malgré un voyage Romagnat-Marseille sous des trombes d'eau le vendredi soir, les éclaircies et le soleil ont vite réchauffé l'ambiance le samedi matin. Au programme, plusieurs plongées sur l'archipel de Riou, tombants, arches, grottes, murènes, rascasses...

Nouvel hébergement aux saveurs Antillaises chez le sympathique Elie. Le retour se fit non sans difficultés pour sortir de Marseille (PSG-OM au stade vélodrome, embouteillages à la clé...) mais vite oublié par notre beau week-end.



Gym ta forme

GYM TA FORME



Dans la bonne humeur et la convivialité, Christine et Delphine nous permettent de « rester en forme ». Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus. Les messieurs sont également acceptés...

Rappel de nos séances (salle de gym Jacques Prévert, avenue de la République à Romagnat) :

- les mardis et jeudis de 18 h 45 à 19 h 45 et de 20 h à 21 h.



Pour de plus amples renseignements :
Tél. : 04 73 61 10 31 - 04 73 61 10 34.

www.ville-romagnat.fr

Romagnat

Actualités - Découvrir Romagnat

Mentions légales

Lettre d'informations

Pour rester informés des manifestations organisées à Romagnat, nous vous invitons à vous inscrire aux différentes lettres d'information (politique - jeunesse - culture) ; rendez-vous simplement sur le site Internet de la commune et cliquez sur le bouton « Lettre d'informations » où vous pourrez gérer vos abonnements.

A bientôt sur www.ville-romagnat.fr

ASR Athlétisme



A lors que la rentrée est déjà loin, les athlètes romagnatois n'ont cessé de faire parler d'eux sur les différentes manifestations auxquelles ils ont participé. La saison automnale a été marquée, comme à son habitude, par de nombreux rendez-vous sportifs que les athlètes jaune et noir n'ont pas manqués.



Le groupe d'entraînement sous la responsabilité de Jean-Paul HEBRARD

Le club, marcheurs et coureurs, a fait le déplacement à la Vin'scène en Bourbonnais, manifestation qui s'est déroulée fin septembre dans l'Allier.

Présents aussi bien sur les courses sur route (10 km, semi-marathon, marathon...) que lors de courses nature, les athlètes romagnatois prennent plaisir à relever des défis et à arpenter routes, chemins et sentiers vers de nouvelles sensations.

Novembre a lancé la saison de cross country, en espérant que les crossmen romagnatois réalisent de bons résultats et obtiennent leur billet pour les phases finales.

De son côté, notre cher entraîneur sexagénaire, Jean-Paul HEBRARD, a brillamment participé le 27 octobre aux championnats de France de marathon à Toulouse après avoir décroché sa qualification dans sa catégorie (vétérans 3). Toutes nos félicitations !

Plus d'informations sur le site de l'ASR athlétisme :

<http://asromagnat.athle.com>

Centre Social du C.C.A.S.

Le BRIDGE



Ce n'est qu'un jeu :

Avec un peu de réflexion.

Un travail de l'esprit,

De la recherche,

De la distraction,

Du divertissement,

Mais aussi de la **bonne humeur**.



Venez nous voir pour vous informer, tous les mardis, de 14 à 18 heures

C'est au CENTRE SOCIAL tél. : 04 73 62 63 00

Vie associative

Comité des Fêtes



Le 7^e Forum des associations romagnatoises, organisé autour du thème « **Le bénévolat : la CLÉ de mon association** » s'est tenu le **14 SEPTEMBRE 2013**, salle **A. RAYNOIRD**.

Trente-quatre associations étaient présentes et ont pu renseigner les visiteurs sur leurs différentes activités et horaires.



En plus des **différentes animations proposées autour des stands**, plusieurs **concours** se sont déroulés sur place et notamment **celui de vidéos et diaporamas organisé par Rom@NTIC's** ouvert à toutes les associations Romagnatoises participant au Forum qui devaient **réaliser une vidéo ou un diaporama sur un sujet imposé « Le bénévolat : la CLÉ de mon association »**.

Onze associations ont concouru :

ASR Athlétisme, Caracycle, Comité de Jumelage, Comité Sourire Espoir Patience, Eveil Romagnatois, Fête de la Rue, FLEP, Ovalie Romagnatoise Clermont-Auvergne, Romagnat Tennis Club, Scouts et Guides de France groupe Arverne, XC63.

Les **critères précis d'évaluation** des **neuf membres du jury** étaient basés sur la durée de la vidéo ou du diaporama, l'originalité de la réalisation, la pertinence des interviews et des reportages par rapport au sujet imposé, la promotion du bénévolat et des bénévoles, le nombre de séquences de vidéo et de diaporama, la qualité technique.



Les **résultats** du concours ont été proclamés à la mi-journée en **présence du maire F. FARRET** et d'élus dont **P. SUTEAU**, conseiller délégué à la Qualité du service public et au Centre du bénévolat et de la **Banda de l'Eveil**.



CONCOURS DE VIDEOS

1 ^{er} prix ex aequo : 350 €	Caracycle	Des vélos, des enfants, des vélos, des bénévoles...
1 ^{er} prix ex aequo : 350 €	Eveil Romagnatois	130 ans de bénévolat 1883-2013
3 ^e prix ex aequo : 100 €	FLEP	Le gala du cirque et de la danse
3 ^e prix ex aequo : 100 €	XC63	L'école de VTT

CONCOURS DE DIAPORAMAS

1 ^{er} prix : 300 €	ORCA	40 ans d'histoire
2 ^e prix : 200 €	Scouts et guides de France Groupe Arverne	Le bénévolat aux Scouts et guides de France au Groupe Arverne
3 ^e prix : 100 €	RTC	RTC au FORUM

Vidéos et diaporamas sont en ligne sur le site internet de la ville :
www.ville-romagnat.fr/Forum2013.aspx

Un autre **concours** était organisé par l'**AMAP** et a permis de gagner des paniers garnis de produits locaux.

Le dernier concours permettait de gagner différents lots dont de **nombreuses clés USB** à condition de remplir le questionnaire sur les associations présentes.

FA SI LA DANSER et **LA PASTOURELLE D'Auvergne** ont invité les visiteurs à partager quelques pas de danse, le **RTC** a échangé des balles avec les jeunes.

La soirée s'est terminée par un repas pour ceux qui le souhaitaient.



Prochain bulletin municipal



En raison des élections municipales, la date limite de remise des articles pour le bulletin n° 86 de mai est reportée au 11 avril 2014, **pour une distribution prévue en semaine 20, du 12 au 16 mai.** Le service communication rappelle que les articles et photos doivent lui parvenir séparément, sans mise en page.

Comité de Jumelage

LE COMITÉ DE JUMELAGE S'INVESTIT DANS LA MOBILITÉ CITOYENNE



Favoriser la mobilité citoyenne fait partie d'un des objectifs du Comité de jumelage. La Mairie de Romagnat s'est engagée à favoriser ce projet pour accueillir, pendant un mois, une jeune Italienne, Michela CAFARELLA, venue accomplir un stage de langue destiné à compléter son cursus scolaire.

Michela étudie à l'Université de Pise pour devenir interprète. Elle pratique trois langues en plus de sa langue maternelle : le français, l'anglais et le chinois.

C'est par l'intermédiaire du Comité de notre ville jumelle, Liciana Nardi, que Michela a noué un contact avec Romagnat pour la réalisation de son stage. Le Directeur Général des Services de la Mairie, M. Richard COURIO, a pris en charge la stagiaire et l'a orientée vers le service culturel dirigé par Christophe LEGAY. Le personnel communal a tout mis en œuvre pour que Michela profite pleinement de son séjour et s'est efforcé de répondre favorablement à ses attentes.

Aujourd'hui, Michela est pleinement satisfaite de la réception qui lui a été réservée et des amitiés qu'elle a su lier et entretenir durant son séjour et n'a qu'un souhait... revenir pour partager quelques bons souvenirs.



L'atelier des p'tits écoliers



Pendant les vacances de Toussaint, nos artistes en herbe âgés de 6 à 13 ans ont repris le chemin de l'atelier des p'tits écoliers à Opme. Au programme, des ateliers aussi créatifs que plaisants les uns que les autres avec la création d'une cloche à oiseaux, d'un photophore pour Halloween et la réalisation d'un miroir home déco sur le thème de l'automne.

Cette fois encore cette expérience fut enrichissante aussi bien pour nos jeunes artistes que pour leurs animatrices.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain atelier de Noël.



L'Atelier des p'tits écoliers sera présent au marché de Noël de Romagnat et vous proposera à la vente toutes sortes de décorations de Noël réalisées par leurs animatrices.

Renseignements : M^{me} Ingrid GILBERT au 06 82 56 76 76.

Fête de la Rue

30 juin 2013



De la permanence rue de l'Église où Annie COHENDY nous accueillait, de la table dressée rue Maréchal Foch durant 14 années, que de souvenirs, de photos et d'anecdotes aussi. Pour une première Didier SANCHEZ, le président et son équipe de bénévoles ont organisé le festin avenue de la République.



En ce dimanche ensoleillé quelque 300 convives ont apprécié les divers plats servis. De l'apéritif animé par la Banda de l'Éveil Romagnatois, suivi de l'animation locale orchestrée par la Fête de la Rue jusqu'au dessert fruité, tout cet ensemble a permis de faire de nouvelles rencontres, en attendant de se retrouver en 2014 dans ce même lieu.

21 septembre 2013



Que dire aussi du vide-grenier brocante de ce samedi ? , il a réuni près de 60 exposants sur le site des Pérouses rue du Stade. Promeneurs, chineurs ont apprécié l'organisation et le site approprié à ce type de manifestation.

L'année 2014 approche et l'association organise la collecte pour les Restos du Cœur en mars, sans oublier de fêter le 15^e anniversaire de la « Fête de la Rue » fondée en 1999.

Un grand remerciement à la municipalité pour son soutien dans l'organisation et la logistique des lieux de festivités.

Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL)



Après deux expositions hautes en couleurs et en émotions, les peintres de l'ARAL (Association Romagnatoise des Artistes Locaux) se préparent pour

de nouvelles manifestations.

L'année 2013 a été marquée par le don d'une nature morte offerte par Michel Dupuis pour une tombola dont les bénéfices ont été entièrement reversés au profit de l'association *l'Auvergne pour un enfant* qui accueille et fait soigner en Auvergne des enfants de pays en voie de développement.

Deux expositions seront organisées en 2014, une au printemps et une autre à l'automne.

Pour information, l'atelier des peintres se situe à OPME dans l'ancienne école.



Les enfants des Cheminots



Les Enfants des Cheminots

Le 17 octobre, l'association « Les Enfants des Cheminots » célébrait le lancement des travaux de l'extension du bâtiment du site de La Prugne par la pose de la première pierre.

Étaient conviés les élus locaux, départementaux et régionaux, mais aussi des représentants de l'Agence Régionale de Santé, de la Direction Régionale SNCF et bien sûr la presse.

C'est sous un soleil radieux que le président Gérard Bourry a exposé au groupe la genèse du projet.

Le CMI fonctionne sur deux sites distants de 5 km, La Prugne et Puy-Giroux. Cette situation génère des dépenses supplémentaires et ne permet pas une bonne gestion du personnel. A la demande de l'Agence Régionale de Santé, l'association a étudié un projet de regroupement géographique de l'établissement. Dès 2011, une première phase a consisté à transférer une vingtaine d'enfants de Puy-Giroux dans des locaux réaménagés et rénovés de La Prugne.



Et en ce jour, c'était le lancement de la deuxième phase par la construction d'un nouveau bâtiment de 3 niveaux accolé à l'aile ouest du bâtiment principal. Il permettra d'accueillir 48 malades dont les 24 jeunes adultes encore hébergés sur le site de Puy-Giroux.

Cette opération représente un coût de 3 millions d'euros.

ASSOCIATION LES ENFANTS DES CHEMINOTS

ŒUVRE DE PROTECTION SANITAIRE DE L'ENFANCE

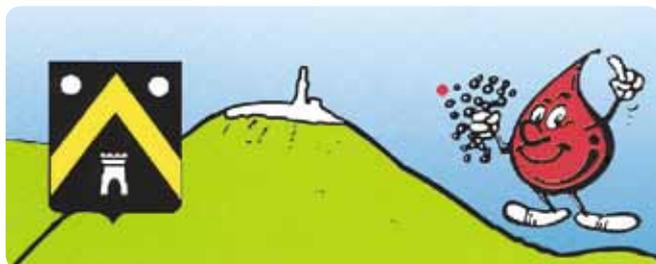
Fondée le 30 mai 1906 - Reconnue d'utilité publique par décret du 23 décembre 1920

3 Rue de la Prugne - 63540 ROMAGNAT

Tél : 04 73 61 15 49

✉ aec@aliceadsl.fr

Don du sang



L'association pour le don de sang bénévole à Romagnat vous fait part du calendrier des prochaines collectes organisées sur la commune, en espérant vous y voir au moins aussi nombreux que lors des précédentes.

**Contact : Hubert VITRY
au 04 73 28 04 73**

Les prochaines collectes à Romagnat en 2014 auront lieu de 16 h 30 à 19 h 30 (avec une garderie d'enfants assurée sur place) salle A. Raynoird, avenue des Pérouses, les :

- 3 février
- 28 avril
- 25 août
- 24 novembre

LEA de Lattre de Tassigny

50 élèves à l'honneur au Lycée d'Enseignement Adapté de Lattre de Tassigny



Le vendredi 18 octobre une cérémonie de remise de diplômes s'est déroulée au LEA, honorée par la présence de M. le Directeur Académique Adjoint M. KIGHELMAN, M. l'inspecteur chargé de l'enseignement adapté M. TOUAHMIA, M^{me} la Déléguée Académique à la vie lycéenne M^{me} THIOURT, des parents et des enseignants.

La mission que s'est donnée le lycée d'enseignement

Diplôme National du brevet :
21 inscrits, 17 reçus dont 1 mention bien, 5 assez bien.

Certificat de Formation Générale :
23 inscrits, 20 reçus.

CAP :
26 inscrits, 22 reçus.



adapté est de réconcilier les élèves et l'école, de façon à rendre à chacun le goût du travail et la confiance en soi indispensable à la réussite.

Les élèves arrivent dans cet établissement en étant souvent démobilisés, ils ne croient pas beaucoup à leur chance de réussir par l'école.

Les attitudes varient, certains comprennent vite que la façon de travailler ici en petit groupes avec du soutien va leur permettre de réussir. Certains ont besoin de plus de temps pour faire tomber de mauvaises habitudes et croire en leurs capacités. Et c'est là que tout le talent des professeurs intervient. La synergie entre exigence et bienveillance permet d'atteindre plus de 80 % de réussite aux examens de façon presque identique pour chaque diplôme.

La confiance est contagieuse, les professeurs ont fait le pari de préparer au Brevet des collèges les élèves de 3^e EGPA et ont réussi ! Ils renouvellent cette année !

...Beau succès

Les orientations ont aussi assez bien répondu aux attentes de chacun grâce à des dossiers satisfaisants. Comme chaque année, un certain nombre d'élèves continuent leur formation au sein de l'établissement, dans divers lycées professionnels en CAP ou Bac pro, en apprentissage et en formation BP avec l'accompagnement du GRETA.

La création d'une section travaux paysagers a permis d'élargir l'offre de formation, de la diversifier et donc de répondre aux besoins de plus d'élèves. La mise en place d'un agenda 21 témoigne d'un état d'esprit qui règne dans l'établissement qui est le respect des autres et du cadre de vie. Les formations évoluent aussi en tenant compte de cette notion de protection de l'environnement.

L'évolution a permis aussi d'accueillir des filles, pas nombreuses, mais qui le deviendront et apportent par la mixité un équilibre.

Un diplôme doit être considéré comme une récompense aux efforts fournis tout au long de l'année mais surtout comme un encouragement pour l'avenir. Chacun sait que sans diplôme il est beaucoup plus difficile d'avoir un emploi, l'objectif de l'établissement est de **mettre chacun sur le chemin de sa propre excellence.**

La remise des diplômes s'est conclue en partageant un pot de l'amitié.

Hôtel de Ville

Château de Bezance

63540 Romagnat

www.ville-romagnat.fr

Permanences du Maire :

sur rendez-vous

Service Administratif / Travaux - Urbanisme :

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Service Technique :

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :

courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Police municipale:

Téléphone: 04 73 87 58 53

Les services sont ouverts au public sans interruption :

de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

Permanence Etat-civil :

de 16 h 50 à 18 h 30 les lundis et jeudis

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

